

**Syndicat Mixte Cantal Attractivité
République Française**

DELIBERATION DE COMITE SYNDICAL

Séance du : 29 mars 2024 à 15h30
Hôtel du Département, Salon Roger Besse

Affichage Public réglementaire
effectué
du 03/04/24 au 03/07/24
Conseil départemental

OBJET : Budget primitif 2024

2024-004

Date de la convocation : 20 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 14

Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 15

Étaient présents :

Collège des collectivités :

- Bruno FAURE, Conseil départemental du Cantal
- Gilles CHABRIER, Conseil départemental du Cantal
- Marina BESSE, Conseil départemental du Cantal
- Mireille LEYMONIE, Conseil départemental du Cantal
- Gilles COMBELLE, Conseil départemental du Cantal
- Valérie RUEDA, Conseil départemental du Cantal
- Edwige ZANCHI, Commune de Mauriac

Collège des EPCI :

- Didier ACHALME, Hautes Terres Communauté
- Valérie CABECAS, Communauté de Communes du Pays Genticane
- Martine PANI, Communauté de Communes du Pays de Salers (suppléante)
- Jean-Pierre SOULIER, Communauté de Communes du Pays de Mauriac
- Christophe VIDAL, St Flour communauté

Collège des consulaires :

- Thierry PERBET, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cantal
- Brigitte TROUCELLIER, Chambre d'Agriculture du Cantal (suppléante)

Absents –excusés :

- Laurent LADOUX, Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal, pouvoir à Bruno FAURE,
- Vincent DESCOEUR, Conseil départemental du Cantal
- Philippe DELORT, Commune de St Flour

A été désignée secrétaire de séance : Marina BESSE

Le budget équilibré, est composé dans sa partie recettes :

- Des participations statutaires des membres : 21 500€ (valeur au 29 mars 2024)
- Du remboursement du Conseil Départemental au titre du service unifié : 50 000€
- De la participation du Conseil Départemental pour les actions attractivité : 600 000€ (540 000€ versés en 2024, 60 000€ versés en 2025). Ceci constitue une avance pour permettre le lancement des actions, dans l'attente de la validation de la candidature FEDER.
- De la participation du Conseil Départemental pour la partie autofinancement de l'animation Leader : 41 000€
- Leader pour l'animation du GAL 56 000€ (au titre de l'exercice 2023)
- La subvention FEDER n'est pas inscrite n'étant pas encore obtenue.

Au titre de 2024, les dépenses seront les suivantes :

- 558 000€ d'actions attractivité en fonctionnement et 28 000€ en investissement
- 175 300€ charges de personnel, agents Leader
- 50 000€ de remboursement de service unifié (au titre de l'exercice 2023)

Les dépenses correspondent à des charges de personnel ainsi que de structure du syndicat mixte.

Le budget du Syndicat Mixte Cantal Attractivité est créé en M57.

Il est voté par nature et par chapitre et s'élève pour 2024 :

- Pour la section de fonctionnement : 829 419.21€
- Pour la section d'investissement : 35 000€

Considérant qu'une section d'investissement est créée, une délibération sur les durées d'amortissement doit être prise.

Au titre de 2024, les dépenses seront les suivantes :

- 558 000€ d'actions attractivité en fonctionnement et 28 000€ en investissement (dont le détail figure ci-après)
- 175 300€ charges de personnel, agents Leader
- 50 000€ de remboursement de service unifié (au titre de l'exercice 2023)

DEPENSES

DEPENSES FONCTIONNEMENT		PRÉVISION
011	Charges générales	819 119,21 €
012	Charges de personnel	175 300,00 €
014	Atténuations de produits	- €
015	Revenu minimum d'insertion	- €
016	Allocation personnalisée d'autonomie	- €
017	Revenu de solidarité active	- €
65	Autres charges dont subventions	- €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	- €
Total dépenses de gestion courante		794 419,21 €
66	Charges financières	- €
67	Charges exceptionnelles	- €
68	Dotations aux provisions	- €
022	Dépenses imprévues (dépenses)	- €
Total dépenses financières		- €
Total dépenses réelles de fonctionnement		794 419,21 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00 €
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		7 000,00 €
TOTAL DEPENSES HORS 023		801 419,21 €
023.	Virement à la section d'investissement	28 000,00 €
TOTAL DEPENSES HORS 001		829 419,21 €
D002	Résultat négatif reporté	- €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		829 419,21 €

DEPENSES INVESTISSEMENT		PRÉVISION
018	Revenu de solidarité active	- €
13	Subventions d'investissement	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €
21	Immobilisations corporelles	35 000,00 €
23	Immobilisations en cours	- €
27	Avances remboursables	- €
Total dépenses d'équipement		35 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €
26	Participations et créances	- €
020.	Dépenses imprévues (dépenses)	- €
Total dépenses financières		- €
454	Aménagements fonciers	- €
45816	Dépenses d'investissement sous mandat	- €
45818	Dépenses d'investissement sous mandat	- €
Total dépenses réelles d'investissement		35 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
Total dépenses d'ordre d'invest.		- €
TOTAL DEPENSES HORS 001		35 000,00 €
D001	Résultat négatif reporté	- €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		35 000,00 €

RECETTES

RECETTES FONCTIONNEMENT		PRÉVISION
012	Charges de personnel et frais assimilés	- €
013	Atténuations de produits	- €
016	Allocation personnalisée d'autonomie	- €
017	Revenu de solidarité active	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €
73	Impôts et taxes	- €
731	Impositions directes	- €
74	Dotations, subventions et participations	77 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	631 005,00 €
Total recettes de gestion courante		708 505,00 €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	- €
78	Reprises sur amortissements et provisions	- €
Total recettes réelles de fonctionnement hors 002		708 505,00 €
042	Opérations d'ordre	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €
TOTAL RECETTES HORS 002		708 505,00 €
R002	Résultat positif reporté	120 914,21 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 002 COMPRIS		829 419,21 €

RECETTES INVESTISSEMENT		PRÉVISION
10	Dotations fonds divers et réserves	- €
13	Subventions d'investissement	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €
21	Immobilisations corporelles	- €
23	Immobilisations en cours	- €
27	Avances remboursables	- €
Total recettes d'équipement		- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €
26	Participations et créances	- €
020	Dépenses imprévues (dépenses)	- €
Total recettes financières		- €
454	Aménagements fonciers	- €
45816	Dépenses d'investissement sous mandat	- €
45818	Dépenses d'investissement sous mandat	- €
Total recettes réelles d'investissement		- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €
Total recettes d'ordre d'invest.		7 000,00 €
TOTAL RECETTES HORS 001		7 000,00 €
D001	Résultat positif reporté	- €
021.	Virement de la section de fonctionnement	28 000,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		35 000,00 €

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** le Budget Primitif pour 2024 du Syndicat Mixte Cantal Attractivité, pour des montants de 829 419.21€ pour la section de fonctionnement et 35 000€ pour la section d'investissement

- **D'AUTORISER** le Président dans la limite de 7,5% des crédits de la section de fonctionnement à effectuer les virements entre chapitres.

Le budget 2024 est voté par nature et par chapitre conformément au document annexé.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte Cantal Attractivité

Bruno FAURE

PREFECTURE DU CANTAL

30 AVR. 2024

BUREAU DU COURRIER

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Notification / publication du :